

PROGRAMME PRINTEMPS 2023

COURS DE RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT PUBLIC		DATES	LIEUX
MODULE 1A		PRESCRIPTIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE <i>GS : Loi sur les établissements publics</i>	56 LECONS
1A.1	Législation sur les denrées alimentaires	2 mai	DIVART
1A.2	Produits alimentaires / hygiène	3 et 4 mai	DIVART
1A.3	Achat, stockage, entretien, nettoyage, gestion des déchets en cuisine et au service	BM : 15 et 16 mai CS : 17 mai	DIVART
1A.4	Sécurité au travail (certificat de personne de contact / PCST)	25 avril	DIVART
Examen du module 1A		25 (matin) mai	DIVART
MODULE 1B		DROIT DES ETABLISSEMENTS ET PREVENTION <i>GS : Loi sur les établissements publics</i>	20 LECONS
1B.1	Loi cantonale sur les établissements de la restauration et de l'hôtellerie	8 mai	DIVART
1B.2	Loi fédérale sur l'alcool	9 (matin) mai	DIVART
1B.3	Prévention des incendies	26 (après-midi) avril	DIVART
1B.4	Prévention de l'alcoolisme	9 (après-midi) mai	DIVART
1B.5	Prévention de l'alcoolisme au volant		
1B.6	Prévention de la toxicomanie		
Examen du module 1B		25 (matin) mai	DIVART
MODULE 4		DROIT DU TRAVAIL, ASSURANCES SOCIALES, CONNAISSANCES DU DROIT CONNAISSANCES DE BASE EN COMPTABILITE <i>GS : Droit</i>	72 LECONS
4.1	Droit du travail	13 et 14 mars	DIVART
4.2	Police des étrangers, lutte contre le travail illicite	21 (après-midi) mars	DIVART
4.3	Décomptes de salaires et assurances sociales	15, 16 et 17 (matin) mars	DIVART
4.4	Connaissances de droit / Contrats	22 et 23 mars	DIVART
4.5	Connaissances de base en comptabilité	28 et 29 mars	DIVART
Examen du module 4		4 (matin) avril	DIVART

DIVART

: Division artisanale du CEJEF, rue de la Jeunesse 32, à 2800 Delémont